

**TABLE RONDE EDUCATION ET NUMERIQUE
En partenariat avec l'Ambassade d'Estonie**

Vendredi 5 mai 2017

9h10 – 9h40 : Introduction : les résultats de l'étude PISA

Marianne de Brunhoff, Déléguée aux relations européennes et internationales et à la coopération (MENESR/DREIC) et M. Mart Laidmets, Sous-secrétaire général de l'enseignement général et professionnel

Monsieur l'Ambassadeur d'Estonie en France,

Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs,

Mesdames et Messieurs les Professeurs,

Chers collègues,

Je suis très heureuse de participer à cette rencontre, qui place la question du numérique au cœur de l'évolution de nos systèmes éducatifs.

Elle sera abordée en détail dans les tables rondes qui vont suivre, mais je tiens à signaler ici que le numérique fait de plus en plus souvent l'objet de programmes de coopération internationale, éducative ou universitaire. Nous accompagnons ainsi un certain nombre de pays dans la numérisation de leur enseignement supérieur (comme au Liban, en Côte d'Ivoire, au Maroc, ...) ou dans le développement de leur plan national

du numérique au sein de leur système éducatif (comme par exemple en Tunisie).

Nos actions s'inscrivent dans un contexte de coopération internationale en pleine évolution :

La DREIC est donc engagée dans la réflexion sur l'action extérieure de la France en matière d'éducation. Elle a notamment participé ces derniers mois à l'élaboration du nouveau Document d'orientation stratégique (DOS) 2017-2021 sur « l'action extérieure de la France pour l'éducation, la formation professionnelle et l'insertion dans les pays en développement », pilotée par le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement international.

Par la mobilisation de son expertise, le MENESR contribue à **l'atteinte des objectifs du nouvel Agenda durable pour le développement**, qui fait du droit à l'éducation et à la formation tout au long de la vie un objectif (ODD4). L'éducation et la formation constituent des enjeux géopolitiques, vecteurs d'influence et de normes. Dans les pays en situation de crise, l'éducation est de plus en plus positionnée à la croisée des actions en matière d'urgence et de développement.

Dans tous les pays, l'éducation est vécue comme l'un des plus puissants vecteurs d'intégration, d'insertion professionnelle.

Je citerai notamment **la Déclaration de Paris, adoptée en 2015** par tous les ministres de l'éducation de l'union européenne, qui fait appel à elle dans la lutte pour nos valeurs et contre les tentations de radicalisation.

I. Alors, dans ce contexte, quel impact ont les résultats de l'étude PISA sur notre politique éducative ? quelle est l'influence de l'international sur le national ?

Les études internationales telles que PISA constituent un **outil de référence précieux pour l'analyse** des politiques éducatives nationales, permettent de **contribuer au diagnostic** des forces et faiblesses du système français. Mais elles doivent être mises en perspective et ne sont pas exclusives d'autres sources nationales et internationales.

Le **MENESR porte tout naturellement un grand intérêt aux études comparatives internationales** de l'OCDE auxquelles la France a décidé de participer. A ce titre, les résultats d'enquêtes telles que **PISA** et **TALIS** ainsi que les recueils d'indicateurs comme « **Regards sur l'éducation** » tiennent une place importante **dans l'analyse des forces et des faiblesses du système éducatif de la France** qui sont largement reprises dans le débat public, et **ont donc un impact d'une part sur l'attractivité de notre offre, les pays partenaires de la France prenant en compte ces informations et d'autre part sur la mise en perspective de notre système éducatif.**

PISA montre donc à la fois des points sur lesquels notre système est bien placé, et d'autre part des points sur lesquels il est mal classé. Je citerai les propos de la ministre à l'occasion de la présentation des résultats PISA (Program for International Student Assessment) qui tous les trois ans mesure les compétences des élèves de quinze ans en lecture, mathématiques et sciences) **en décembre 2016 :**

La France est le pays du grand écart avec une école efficace pour une grande majorité de ses élèves mais qui ne parvient pas à faire réussir 20 à 30 % d'entre eux.

La France est aussi le pays de la reproduction sociale, dans lequel une bonne part du destin scolaire est liée à l'origine sociale.

Face à ces constats, et cela a été une vertu importante des évaluations PISA, la France a entrepris son choc PISA. C'est la Refondation de l'École conduite depuis le début de ce quinquennat. Ce sont les mesures nécessaires au redressement de l'École, que ce soit par des moyens à la hauteur de l'importance de sa mission, par l'amélioration de la condition enseignante, par la création de postes, ou par des réformes pédagogiques nécessaires pour consolider et renforcer les apprentissages.

Ainsi, les comparaisons internationales permettent de dégager les grandes caractéristiques de nos systèmes éducatifs afin de mieux comprendre leurs atouts et leurs faiblesses. **Leur intérêt n'est donc pas tant de classer les pays mais de prendre du recul sur l'évolution de l'école**, qui est confrontée dans tous les Etats de l'OCDE aux enjeux de démocratisation.

Et ces données contribuent à la réflexion autour de l'école et à l'élaboration de politiques qui sont destinées à corriger les insuffisances du système éducatif. Ainsi, l'élaboration de la Refondation de l'école en France a-t-elle pu prendre appui sur les analyses étayées par les comparaisons.

Dans un très intéressant article paru dans « Education et Formations » sept 2016, Florence Lefresne de la DEPP analyse comment « *les données de comparaison internationale sont de plus en plus mobilisées dans le débat public, et sont aussi devenues des outils d'aide au pilotage des systèmes éducatifs.* »

Je citerai son analyse :

« Les outils d'information et de mesure permettant ces comparaisons sont au centre d'enjeux importants : enjeux de connaissance (situer notre système éducatif au regard d'un ensemble de critères ; éclairer de façon fine ses points forts ou ses faiblesses) ; enjeux d'analyse (mieux comprendre les déterminants de variables essentielles telles que la performance ou l'équité) ; et enfin enjeux de gouvernance européenne (définir et mettre en oeuvre les critères de référence et les indicateurs de suivi européens qui sous-tendent les orientations communes de la stratégie Éducation et Formation 2020).

Ces enjeux font des données comparatives un outil à part entière dans l'aide au pilotage des systèmes éducatifs nationaux et dans l'aide à la décision politique. Au plan national, chacun peut avoir à l'esprit le rôle joué par PISA – fortement médiatisé – dans la prise de conscience collective des inégalités de performances à l'école et notamment des inégalités sociales de réussite scolaire.

Cela paraît d'autant plus vrai quand les analyses donnent des résultats allant dans le même sens sur une période longue, d'une part, et que, d'autre part, ils convergent avec les résultats des études nationales. F Lefresne indique ainsi que *« les résultats de PISA 2009, puis de PISA 2012, convergeaient largement avec ceux des enquêtes nationales réalisées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). En culture mathématique, de 2003 (date du premier PISA à dominante culture mathématique) à 2012, le nombre d'élèves en difficulté est passé de 16,6 % à 22,4 % et le poids de l'origine socio-économique sur la performance scolaire a très sensiblement augmenté, ce qui place la France en tête des pays de*

l'OCDE en matière d'inégalités sociales de performance. La France est de loin le pays de l'OCDE où cette augmentation a été la plus forte. »

La politique française a pris en compte ce « choc PISA » confirmé par les données françaises.

Elle a agi dans les directions suivantes :

- Priorité au primaire, scolarisation des moins de trois ans (30% à la rentrée 2016, 12% en 2012), plus de maîtres que de classes
- Réforme de l'éducation prioritaire
- Réforme du collège
- Remise en place de la formation des enseignants
- Réforme des programmes

Cet exposé montre que la prise en compte de ces données ne peut conduire à formater une réforme qui serait une « recette de réussite ». Chaque pays doit, en fonction de son système et de son histoire, traiter les difficultés qu'il rencontre. Il faut en effet rappeler que **certains résultats sont paradoxaux** dans le cadre de l'enquête Pisa : **les systèmes les plus performants en termes de compétences acquises sont d'un côté les systèmes très égalitaires, qui, à l'image de la Finlande, mettent l'accent sur la pédagogie et l'initiative des élèves** (Saluons ici le fait que l'Estonie se distingue par un niveau élevé de performance et par un système éducatif équitable.)

et de l'autre les systèmes très compétitifs comme le Japon et la Corée du Sud.

Il ne peut donc être question d'appliquer une méthode ou un système qui serait le gage de réussite.

II. Le travail sur le long terme et la prise en compte des innovations comme le numérique

- **Il faut impérativement travailler et raisonner sur le long terme, que ce soit pour l'analyse des données ou pour les réformes.**
C'est une indispensable mise en perspective.

Ainsi, la France apparaît aujourd'hui comme un pays au système éducatif inégalitaire, mais il faut rappeler qu'elle a su intégrer depuis plus d'un siècle des millions d'élèves venus du monde entier, Polonais, Italiens, Portugais, Marocains, Algériens, Tunisiens, Sénégalais, Vietnamiens, Chinois... dont le destin scolaire et social a été beaucoup plus qualifié que celui de leurs parents. Un dispositif comme nos classes d'intégration intéressent beaucoup les nouveaux pays d'immigration en Europe.

- **S'appuyer sur ses atouts :**

De même, l'excellence mathématique française, qui se traduit par un dynamisme de la recherche dans ce domaine couronné de nombreuses médailles Fields, est connue dans le monde. Les pays confrontés à un enjeu important de formation des élites nous demandent également de les aider à créer des classes préparatoires et des grandes écoles d'ingénieur, de commerce, d'architecture... C'est par exemple le cas au Maroc, en Mauritanie, au Liban... Nous sommes également très sollicités pour exporter notre modèle de formation professionnelle,

notamment parce qu'il permet la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur avec, entre autres, les BTS. Cela intéresse les Chinois, les Indiens, les Indonésiens...

- **S'ouvrir aux nouvelles technologies comme le numérique**

Pour cela, le ministère travaille d'une façon qui vous sera exposée dans la matinée. Je soulignerai simplement que là encore, nous cherchons à nous situer : nous menons à l'intérieur de ma direction des enquêtes qui nous permettent de comprendre l'organisation d'autres pays et de nous en inspirer le cas échéant. Ainsi, nous avons mené 4 enquêtes depuis deux ans sur le numérique :

- Usage du numérique dans les systèmes éducatifs et universitaires d'une vingtaine de pays
- Méthodes d'évaluation des compétences numériques
- Evaluations et certifications online innovantes
- Compétences numériques

Par exemple, l'étude sur l'usage du numérique montre les points suivants :

- Variété des systèmes et des moyens
- Des partenariats entre le secteur public et le secteur privé,
- Des degrés d'avancement variés : en Europe, les pays les plus avancés en matière d'intégration des TICE sont le Danemark, la Norvège et les Pays-Bas. Le DK a notamment mis en place une agence nationale et toute une politique d'achat, de ressources et de financement.

En même temps, l'utilisation du numérique n'est pas tout : importance du projet pédagogique. Je rappelle que le RU a impulsé depuis 1997 une politique de transformation de l'enseignement notamment via les TICE, et que les résultats du RU en matière scolaire ne sont pas parmi les plus performants.

CONCLUSION :

Le numérique, parce qu'il est un formidable vecteur de démocratisation d'accès aux savoirs et constitue un facteur d'innovation des pratiques pédagogiques, prend peu à peu toute sa place dans nos programmes de coopération.

Les échanges qui vont suivre vous permettront de mieux comprendre ce qui se passe en France dans ce domaine et, partant, quels sont les points forts de l'expertise française que nous sommes désireux de partager avec les pays partenaires de notre coopération.

Je vous remercie.